

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2020
Session ordinaire - Convocation du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre Septembre à 20 h 00,

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mme DE VOS Dominique, Maire.

Présents adjoints : Mr HOUVET Patrick 1^{er} Adjoint, Mr AUGER Philippe 2^{ème} Adjoint.

Présents conseillers : Mme PANARO Brigitte, Mr MILLET Dominique, Mr TONEIN Eric, Mr MIGAN Lawani, Mme CHAUVET-RABILIER Véronique, Mr FOIRATIER David, Mme BAY DESILES Valérie, Mme KERNEVEZ Christelle, Mr GILLET Alexandre, Mme COLLINET Eva, Mr LESCHENAULT du VILLARD Bernard-Louis, formant la majorité des membres en exercice.

Mme ROUSSET Danielle absente excusée, a donné pouvoir à Mme DE VOS Dominique.

Mme CHAUVET-RABILIER Véronique est désignée comme secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20 h 05.

Puis il est passé à l'ordre du jour :

N° 42 - 2020 : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL « DSIL » 2020

Energie d'Eure et Loir nous a adressé un projet d'amélioration énergétique relatif à la mise en place de modules LED dans les lanternes existantes de notre commune afin d'économiser nos dépenses d'énergie par un éclairage modulé.

A cet effet, une estimation a été réalisée par Energie d'Eure et Loir, qui s'élève à 63 000 € HT.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'effectuer des travaux.

Le Conseil Municipal sollicite à cet effet une subvention au titre de la « DSIL » Année 2020 pour cette réalisation.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

- Subvention « DSIL » 30 %	: 18 900.00 €
- Subvention Energie Eure et Loir 40 %	: 25 200.00 €
- Subvention Certificat Economie Energie (CEE) 10 %	: 6 300.00 €
- Autofinancement de la commune	: 12 600.00 €

TOTAL 63 000.00 €

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : Début 2021

Adopté à l'unanimité.

N° 43 - 2020 : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux d'éclairage public préparé à la demande de la commune par ENERGIE Eure-et-Loir:

Lieu: CHARPONT

Libellé: Suppression des Lampes énergivores

IL est à remarquer que les interventions prévues en matière d'éclairage public s'inscrivent dans une politique d'efficacité énergétique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

En l'état, ces travaux prévoient en effet le remplacement des installations énergivores existantes par des installations équipées de lampes à basse consommation de type LED.

En cas d'accord, ces travaux seraient alors réalisés par ENERGIE Eure-et-Loir et donneraient lieu à la mise en œuvre du plan de financement suivant:

Coût estimatif HT des travaux	Prise en charge par ENERGIE Eure-et-Loir	Contribution de la collectivité * (Article L5212-26 du CGCT)
63 000 €	40% 25 200 €	20% 12 600 €

* Au titre de la maîtrise de la consommation d'énergie (Article L5212-26 du CGCT)

Ainsi, après avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Adopte le projet de travaux à intervenir sur le réseau d'éclairage public ainsi présenté.
- Approuve le plan de financement correspondant, Le versement de la contribution financière de la commune intervenant après réalisation des travaux sur présentation d'un titre de recette émis par ENERGIE Eure-et-Loir.

Adopté à l'unanimité.

AGGLO DU PAYS DE DREUX : COMMISSIONS THEMATIQUES

Suite à la demande de l'Agglo du Pays de Dreux en date du 16 Septembre dernier, 7 commissions thématiques sont à créer en désignant 1 titulaire et 1 suppléant pour chaque commission :

Commissions thématiques		Nom	Prénom
Attractivité du territoire par le développement économique	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléant :	HOUVET	Patrick
Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléant :	MIGAN	Lawani
Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléante :	PANARO	Brigitte
Déchets	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléant :	GILLET	Alexandre
Mobilités	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléante :	PANARO	Brigitte
Eau/GEMAPI	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléante :	BAY DESILES	Valérie
Assainissement	Titulaire :	DE VOS	Dominique
	Suppléant :	AUGER	Philippe

Commissions thématiques : Suppléants complémentaires

Les suppléants complémentaires seront prévenus en cas d'empêchement par le suppléant en titre.

Commissions thématiques		Nom	Prénom
Attractivité du territoire par le développement économique	Suppléants :	FOIRATIER GILLET MIGAN	David Alexandre Lawani
Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable	Suppléant :	AUGER	Philippe
Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille	Suppléante :	CHAUVET-RABILIER	Véronique
Déchets	Suppléante :	BAY DESILES	Valérie
Mobilités	Suppléant :	MILLET	Dominique
Eau/GEMAPI	Suppléant :	AUGER	Philippe
Assainissement	Suppléants :	GILLET FOIRATIER	Alexandre David

N° 44 - 2020 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer les subventions suivantes :

Association des Anciens Combattants de Charpont	110 €
Amicale des Parents d'Elèves Mézières	200 €
Amicale Pompiers SPVCI Villemeux sur Eure	100 €
Le 7 Charpontais Pétanque Charpont	100 €
Université Drouaise du Temps Libre Dreux	80 €
Association VMEH (Visites des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)	80 €

TOTAL GENERAL 670.00

Adopté à l'unanimité.

POINT SUR LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat des Eaux de Ruffin :

→ Mr HOUVET Patrick a été élu Président

- SIAM : Rapporteur Philippe AUGER Membre du bureau

→ Gros projets : Changer le tracteur et la débroussailleuse

- SBV4R : Rapporteur BAY DESILES Valérie

→ Election du Président et des Vice- Présidents mouvementée

- SIRP : Rapporteur Eva COLLINET

→ Effectif en baisse 189 enfants dont 51 Charpontais

→ Question de David FOIRTAIER problème de distribution de masques aux enfants absents en mai et juin.

- Territoire d'Energie Eure et Loir : Rapporteur Lawani MIGAN

→ Election du bureau

- Syndicat Intercommunal du Réémetteur Télévision de Villemeux :

→ Mr MIGAN Lawni a été élu Vice-Président

PREPARATION DE LA JOURNEE DE FORMATION DU 3 OCTOBRE

- Horaires 9h00 12h30 et 14h00 17h00

- Plateau repas prévu le midi

- Les thèmes ont été énoncés au conseil. Chaque conseiller peut envoyer ses questions avant lundi prochain en Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire :

→- Précise que le PR11 ne pose plus de problème pour le moment.

L'Agglo de Dreux et SUEZ sont à l'écoute et prêts à intervenir plus rapidement.

→ Digital Séniors : 16 inscrits bon encadrement tout se passe bien.

→ Jeudi 1^{er} Octobre à 9h30 en Mairie : Visite de Mr LEMARE et Mme HONNEUR
Conseillers Départementaux

→ ASC : perte de trésorerie dû au confinement.

Philippe AUGER propose un atelier « Rénovation du petit stade » le samedi 10 Octobre à 9h00 : besoin d'aide pour le ramassage des cailloux. Les filets de but vont être remplacés.

Brigitte PANARO et Eva COLLINET ont annoncé que l'ASC organise un salon du « Bien-être et Parentalité » le 14 Novembre dans la salle des fêtes de Luray.

David FOIRATIER et Dominique MILLET informent le conseil qu'il y a beaucoup de gravillons sur la route de Prémont suite aux travaux.

Plusieurs conseillers s'interrogent sur le futur aménagement du carrefour Rue des Bouviers Route du Mesnil -Ponceau. Le Maire signale que l'étude est en cours , un RDV sur place a eu lieu avec le Conseil Départemental et que les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Brigitte PANARO et Véronique CHAUVET-RABILIER signalent que le panneau « Sens interdit » n'est pas assez visible Chemin des Grenouillères et que de plus en plus de véhicules empruntent le sens interdit.

David FOIRATIER, Alexandre GILLET et Philippe AUGER signalent la dangerosité du carrefour Route des Etangs en direction de Mézières ou Ecluzelles. Un aménagement est à envisager rapidement.

Eva COLLINET informe le conseil que l'écoulement de l'eau au niveau du ralentisseur du cimetière ne se fait pas : inondation dans le cimetière et dans le lotissement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 00.

Le Maire,

La secrétaire,

Les conseillers,